

ECOLE MATERNELLE JULES GUESDE

55 rue Jules Guesde

69100 VILLEURBANNE

Tel 04.72.91.80.61

Mel ce.0691211s@ac-lyon.fr

Blog emjg.blogs.laclassed.com

Compte-rendu du conseil de l'école maternelle du mardi 7 mars 2023

- La séance a commencé à 17h15 pour se terminer à 19h45.
- Compte-rendu : Mme GROSSETETE et Mme MANCINELLI
- Ce compte rendu sera transmis au personnel de l'école, aux parents délégués, à Mme l'Inspectrice, au Délégué Départemental, à l'adjoint au maire chargé de l'éducation et des universités et au service de la direction de l'éducation. Et il sera également publié sur le blog de l'école.

Ordre du jour :

- 1) Tour de table avec présentation des partenaires présents
- 2) Retour sur les questionnaires d'évaluation d'école
- 3) Projets pédagogiques en cours
- 4) Point parents délégués
- 5) Point ville
- 6) Questions inscrites à l'ordre du jour

1. Tour de table

- Étaient présents :
 - Enseignants : Mme FABRE, Mme CHEBLI, Mme BAUER, Mme JULLIEN, Mme MULLER, Mme MANCINELLI, Mme MAESO, Mme MABIALA, Mme ARGENTIERI, Mme GROSSETETE (directrice)
 - ATSEM : Séverine, Anne, Chahra
 - Représentant mairie : M. VINCE
 - Responsable éducatif de proximité : M. HAMADACHE
 - D.D.E.N. : Mme GAUTHIER
 - Parents délégués : Mme BENIE, Mme KHALFA, M. BERTRAND, Mme PERRIER DAVID, Mme FLAVIGNE, Mme LOUHICHI
- Étaient excusés : Mme GIBERT, Inspectrice de l'Éducation Nationale, M. POHL, enseignant en arrêt maladie, Mme MICHEL, coordonnatrice périscolaire adjointe, et les parents élus Mme CHENAIT, Mme RACHEDI, et Mme KIRAT.
- La directrice informe que Mme Noémie DOURDIN ne reprendra ses fonctions dans l'école que l'année prochaine. Mme Sophie BAUER continue à la remplacer pour le reste de l'année.
- Cédric DUFOUR a quitté ses fonctions de coordonnateur périscolaire et il sera prochainement remplacé.
- Côté ATSEM, Caroline a repris ses fonctions à temps plein. Pascale a pris sa retraite. Et Isis est partie travailler en crèche plus près de chez elle. Anne a été nommée dans l'école et a pris ses fonctions en classe 9, et Chahra a été affectée pour le reste de l'année dans l'école et restera en classe 3.
- L'école maternelle bénéficie de la présence d'une nouvelle AESH, Awa SALL, qui travaille aussi à l'école élémentaire en tant que telle, et également comme animatrice périscolaire.
- Le groupe scolaire bénéficie depuis plusieurs semaines de la présence d'une jeune en mission de service civique, Cynthia. Elle est présente sur l'école tous les jours et son travail est facilité car elle connaît déjà bien

les locaux, le personnel et les élèves en tant qu'animatrice. Elle travaille beaucoup en BCD, et aide également les deux directrices aux bureaux.

- Les membres qui le souhaitent sont invités à se présenter plus amplement.
- Mme GISSELBRECHT prend la parole pour présenter le RASED, qui est composé de 3 personnes :
 - Une psychologue scolaire, Mme GISSELBRECHT, est présente les mardis et jeudis sur le groupe scolaire. Elle travaille à la demande des familles ou des enseignants. Elle peut faire des entretiens parent/enfant, des observations en classe suite à la demande de l'enseignant ou d'un intervenant extérieur (orthophoniste...), des bilans psychométriques à partir de la GS pour une orientation ou un maintien.
 - Un premier enseignant spécialisé, Mme FREUDENREICH, propose des aides à dominante pédagogique, pour la prévention des difficultés scolaires, et de la remédiation. Elle travaille avec les élèves en petits groupes, par période ou à l'année. L'accord des parents n'est pas nécessaire pour l'accompagnement des élèves. Mme FREUDENREICH peut rencontrer les parents à leur demande.
 - Un second enseignant spécialisé, M. GRUET-MASSON, propose des aides à dominante relationnelle pour les élèves qui ont des difficultés relationnelles, d'attitude en classe, ou qui ont du mal à entrer dans le métier d'élève. M. GRUET-MASSON intervient dans les classes. L'accord des parents n'est pas nécessaire, sauf si l'enseignant travaille avec l'élève en dehors de la classe.
- Ces trois enseignants se réunissent régulièrement pour des temps de synthèse. Ils travaillent tous les trois en lien mais également avec les enseignants de tous les niveaux de l'école. Si un enseignant repère des élèves pour lesquels il se pose des questions quant au rôle d'élève, celui-ci remplit une fiche de demande d'aide sur laquelle il indique ses questionnements. Les enseignants informent les parents lorsqu'ils signalent un enfant au RASED. Mme GROSSETETE précise que leur accord n'est pas nécessaire pour cela et que le regard du professionnel du RASED est très utile pour l'enseignant.
- M. VINCE rappelle qu'il est également possible d'orienter les familles vers le lieu L.A.P (Lieu Accueil Parents), coordonné par Mme LACLAUTRE, qui peut être un relais.
- Mme GISSELBRECHT souligne qu'il y a aussi le centre Joséphine BAKER.
- Anne, Séverine et Chahra prennent la parole pour parler de leur métier d'ATSEM (Attaché Territorial Spécialisé en École Maternelle).
- Leur rôle est d'assister et d'accompagner l'enseignant, dans la préparation et l'animation des ateliers, et l'enfant tout au long de la journée, sur le temps scolaire et sur le temps périscolaire méridien (cantine), pour son bien-être.
- Les ATSEM ont trois « casquettes » :
 - ATSEM sur le temps scolaire
 - animatrice sur le temps périscolaire
 - agent d'entretien de la classe et d'une partie des locaux quotidiennement mais également à chaque période de vacances scolaires (une semaine de gros entretien pour chaque période de vacances et une semaine au début et à la fin des congés d'été).
- Les ATSEM assurent aussi les remplacements des collègues absentes par roulement.
- Les ATSEM vacataires interviennent sur différentes écoles.
- Leur métier requiert une grande capacité d'adaptation au fonctionnement de l'école, de l'enseignant, avec des prénoms à retenir, et une grande vigilance au moment de la cantine quant aux régimes alimentaires.
- D'autre part, cette année elles participent à des formations communes aux enseignants et aux animateurs : Ebullisciences, Dulala.
- M. HAMADACHE fait un point concernant le périscolaire.
- A partir du 03/04, Mme Davila GONZALEZ prendra les fonctions de coordonnatrice périscolaire sur le groupe scolaire.
- Le temps périscolaire comprend trois temps :
 - temps avant l'école de 7h30 à 8h15
 - temps méridien
 - temps périscolaire du soir : « temps 1 » jusqu'à 17h, « temps 2 » jusqu'à 18h
- Le règlement ainsi que l'encadrement est spécifique sur le temps méridien et le périscolaire du soir, c'est pourquoi les ATSEM ont un statut d'animatrice.

- Mme GROSSETETE présente le métier du gardien, Aldo.
- Il a des missions très importantes en terme de lien : lien avec tous les services techniques de la ville, pour le recensement des besoins de travaux, l'accueil des techniques, fermeture/ouverture des locaux...
- Mme GALLONE, coordinatrice Mini-Mixes, est rattachée aux bibliothèques de la ville (secteur lecture publique). Elle rappelle que le dispositif Minimix est en place depuis novembre 2021. Seize groupes scolaires ont un tel dispositif.
- Mme GALLONE est présente les lundis et mardis sur le groupe scolaire, et les jeudis vendredis sur le groupe scolaire Edouard Herriot.
- Elle a deux missions :
 - Coordination des projets culturels : accompagner les enseignants et le périscolaire dans la mise en place des projets, mais également avec les parents d'élèves (élémentaire : grande lessive), soutenir l'organisation et la gestion des projets
 - Gestion de la BCD : avec le budget de la ville, achat de mobilier et de livres (une commande est d'ailleurs prête pour le groupe scolaire)
- Pour information, Mme GALLONE va quitter son poste début avril et sera remplacée.
- M. VINCE précise que ce dispositif a été mis en place suite à « Villeurbanne Capitale de la culture ». Les Minimix sont pérennisés et déployés sur tous les groupes scolaires de la ville.
- Mme GROSSETETE précise que le groupe scolaire emprunte des documents au PAC (Prêt Aux Collectivités). Il y en actuellement 600 à la BCD.
- Mme GALLONE précise qu'elle a commandé des BD, des albums, des livres documentaires qui seront ajoutés au fond propre de la BCD de l'école.
- La Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale (D.D.E.N.), Mme GAUTHIER explique qu'elle est bénévole et nommée pour 4 ans par l'inspection académique. Elle est seule pour 6 écoles (il y a de moins en moins de volontaires).
- Elle est chargée de vérifier les bonnes conditions de vie de l'école et autour de l'école (cantine...).
- Elle assiste aux conseils d'école, visite les écoles avec les directeurs, et fait des rapports à l'inspectrice et à la ville.
- Le L.A.P. (Lieu Accueil Parents) est présenté par Mme LACLAUTRE, l'animatrice depuis septembre 2021
- Le LAP propose aux parents un espace d'écoute, de parole, de rencontre autour de la scolarité, du métier de parents...
- Ses interventions se font dans les groupes scolaires Guesde et Camus, et au collège Lamartine, sous forme de café trottoir le mardi de 8h30 à 10h30 devant l'école ou de café thème (en hiver) où Mme LACLAUTRE invite les familles à échanger sur un thème (sujet, préoccupation) apporté par les parents.
- Il y a trois temps forts sur l'année : la semaine du 27 février, une soirée sur le thème de l'adolescence a été organisée.
- Mme LACLAUTRE aurait besoin du concours de tous les acteurs autour de l'école (enseignants, parents, représentants de parents d'élèves ...) afin de présenter, faire connaître ce dispositif d'échange.
- La directrice note que les flyers d'information sont transmis tardivement (veille pour le lendemain, voire le jour même), donc la communication est un peu difficile.
- Mme MULLER souligne qu'il serait intéressant que l'accueil puisse avoir lieu en classe, cadre sécurisant pour certains parents.
- Mme LACLAUTRE précise que le café trottoir correspond plus à des échanges deux à deux, il n'y a pas d'animation ; le café thème est une séance en plus grand groupe.
- Une identification en classe peut être intéressante pour que les parents puissent faire connaissance avec l'animatrice.
- Avant le Covid, l'animatrice intervenait ½ h le matin dans une classe, ce qui permettait une première identification de l'intervenante professionnelle.
- Tout le monde s'accorde pour noter l'importance de la diversification des actions afin de toucher le maximum de personnes.
- Mme GROSSETETE suggère une mise en place d'une intervention dans quelques classes d'ici la fin d'année.
- M. VINCE dit qu'il est important d'avoir des retours sur le LAP. Toutes les personnes peuvent formuler des retours, par l'intermédiaire des directions d'école. Les choses sont encore perfectibles.

- La volonté de la ville est de se servir de l'expérimentation sur le quartier des Brosses. Le souhait est de dupliquer le dispositif sur d'autres quartiers de la ville.

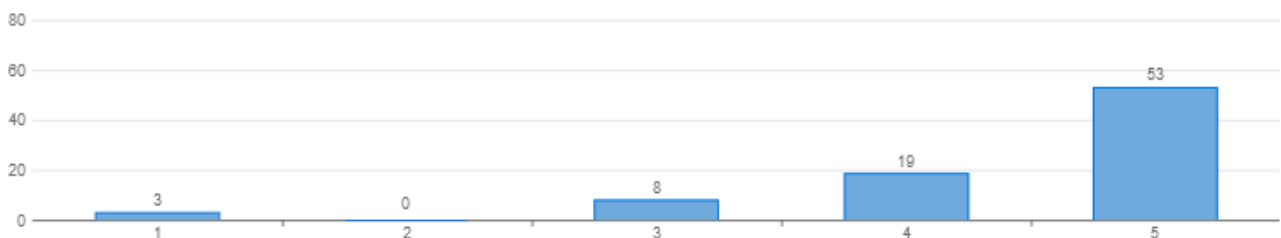
2. Retour sur les questionnaires d'évaluation d'école

- Le groupe scolaire (écoles maternelle et élémentaire) a été choisi par notre hiérarchie pour faire partie du dispositif d'évaluation d'école cette année scolaire. Pour la circonscription de Villeurbanne 2, le groupe scolaire Albert Camus est également concerné cette année.
- Cette évaluation a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement.
- La directrice explique la méthodologie choisie pour la rédaction du rapport d'auto-évaluation de l'école.
- L'équipe a fait le choix d'une grande coopération pour la rédaction de ce rapport. Ce dispositif a chargé les ordres du jour des conseils de maîtres et les enseignants ont dû se réunir en deux conseils de cycle extraordinaires. L'équipe a alterné des moments de travail en groupes pour rédiger une synthèse par domaines, et des moments collectifs pour échanger sur les réflexions en cours ou dresser des bilans.
- En parallèle, les directeurs du réseau ont échangé tout au long du processus pour mutualiser les méthodes utilisées et se soutenir.
- Étant donné les délais impartis, et comme les responsables municipaux (coordinateur périscolaire et responsable éducatif de proximité) n'avaient pas été informés par la ville de cette évaluation d'école, l'équipe a fait le choix de proposer un questionnaire succinct aux ATSEM. Ce questionnaire a été rédigé conjointement par les deux directrices du groupe scolaire, et a été soumis aux personnels non enseignants (ATSEM et AESH) du groupe scolaire.
- Aussi, elles ont rédigé un questionnaire (libre et anonyme) à destination des familles, en lien avec un groupe de travail de parents délégués. Un groupe de volontaires parmi eux a été sollicité pour tester le formulaire en ligne d'une part, et d'autre part, soumettre idées et remarques après en avoir pris connaissance. Puis, pendant une semaine en décembre, des parents délégués ont proposé aux familles devant l'école, aux heures d'entrées et sorties, de participer au questionnaire en direct via une tablette de l'école.
- Le questionnaire à destination des parents de l'école maternelle a été complété par 86 familles sur les 160 que compte l'école. Les parents ont été invités à y répondre par mail, puis par un SMS de rappel à mi-échéance. Un article sur le blog a également relayé cette information. Le temps de réponse était estimé entre 5 et 10 minutes. Les réponses étaient attendues sous forme d'échelle linéaire, allant de 1, « pas du tout », à 5, « oui tout à fait », sauf pour les questions 4C, 4D, et 4E, où l'échelle allait de 1, « jamais », à 5, « très souvent », et la question 4F où il fallait répondre « oui » ou « non ».
- En voici les résultats.

Questions et réponses relatives au domaine 1 : Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement :

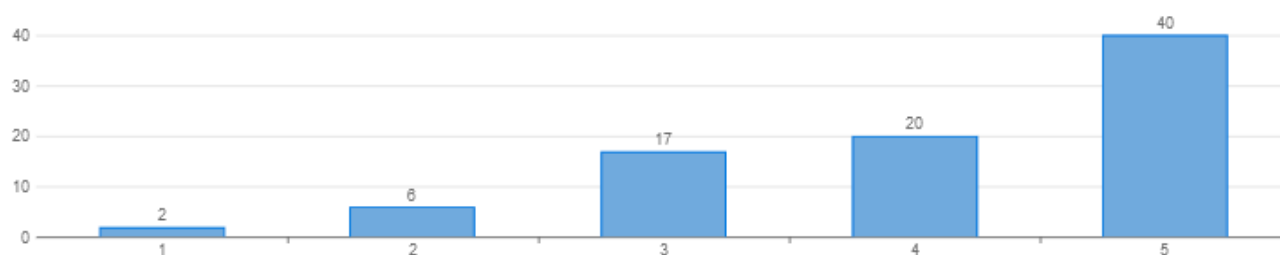
1A. J'ai reçu des informations utiles sur le fonctionnement de la classe (méthode...) lors de la réunion de classe.

83 réponse(s)



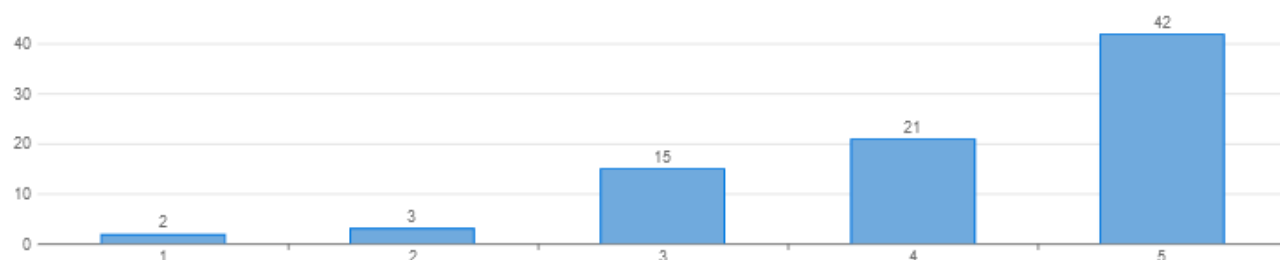
1B. Je peux constater des progrès de mon enfant à travers les outils de suivi de la classe.

85 réponse(s)



1C. En classe, mon enfant est aidé lorsqu'il ne comprend pas.

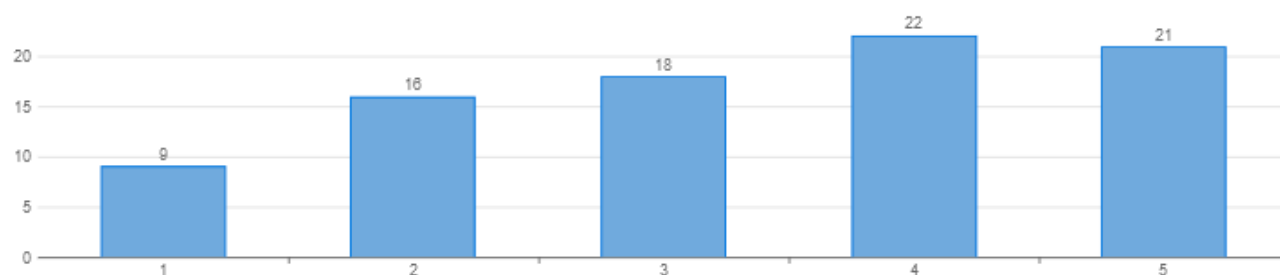
83 réponse(s)



Questions et réponses relatives au domaine 2 : Le bien être de l'élève, le climat scolaire

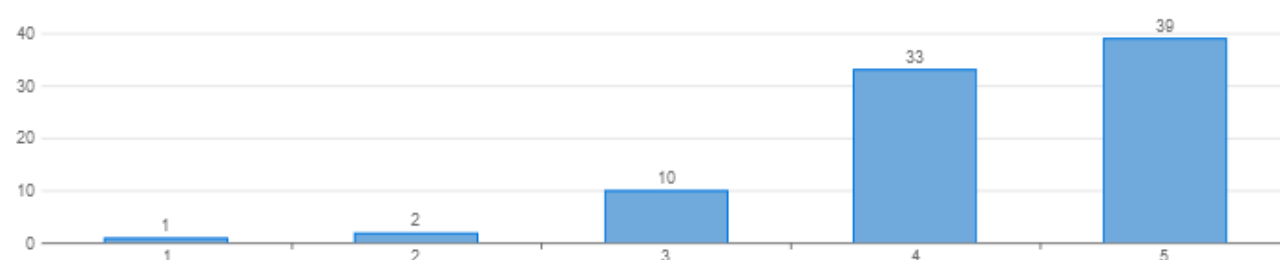
2A. Le trajet jusqu'à l'école est facile et agréable (accès à pied, à vélo, stationnement...).

86 réponse(s)



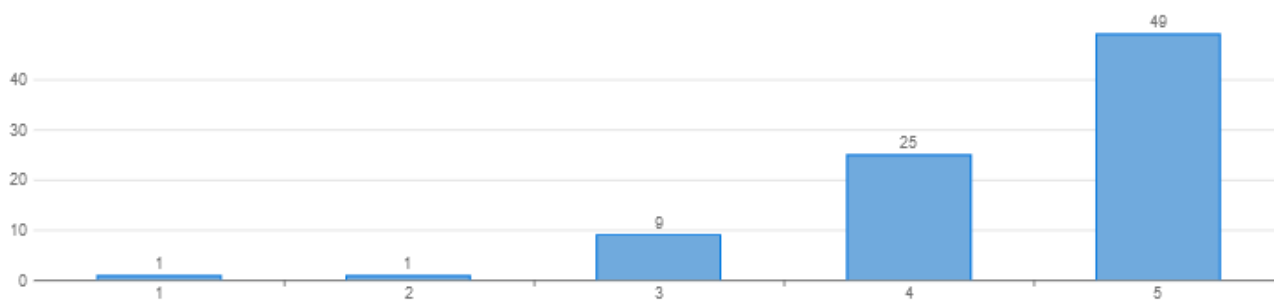
2B. L'école dispose d'espaces agréables et adaptés (classes, cour de récréation...).

85 réponse(s)



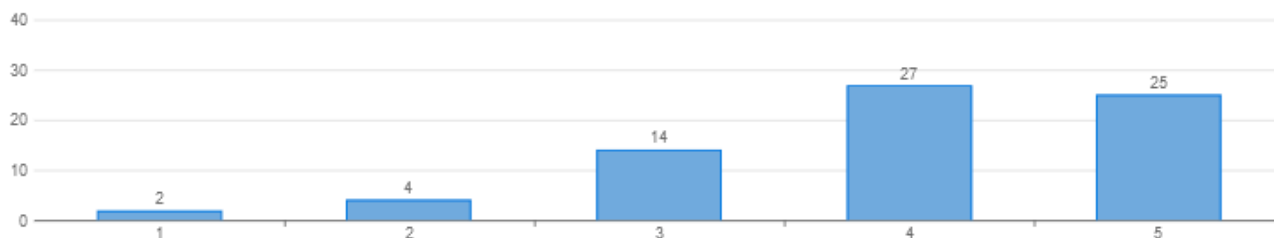
2C. Mon enfant se sent en sécurité à l'école pendant le temps scolaire.

85 réponse(s)



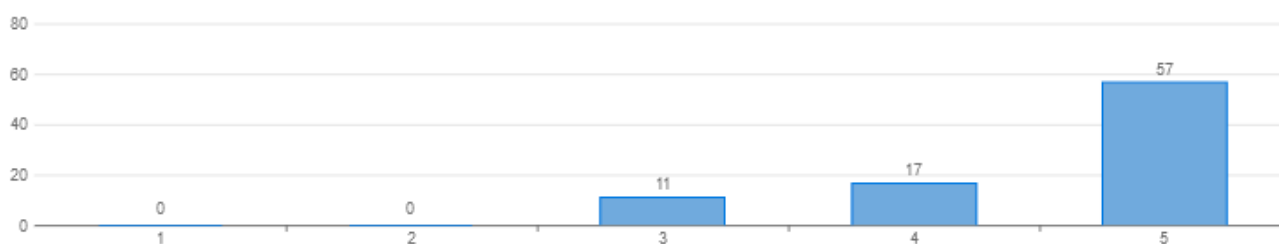
2E. Le restaurant scolaire accueille les enfants dans de bonnes conditions.

72 réponse(s)



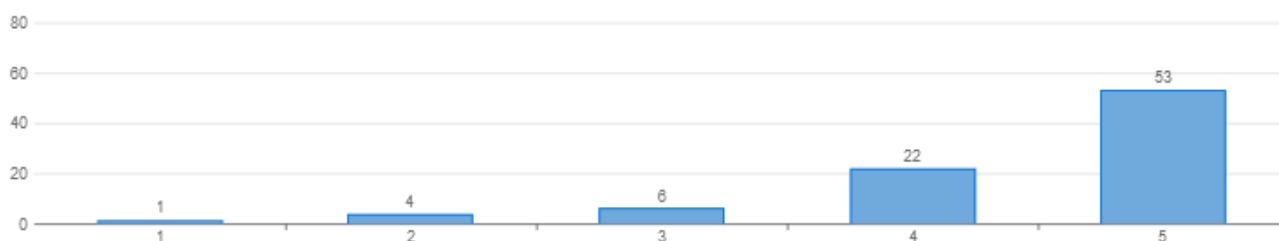
2F. Mon enfant s'est bien adapté à l'école.

85 réponse(s)



2G. Mon enfant se rend à l'école avec plaisir.

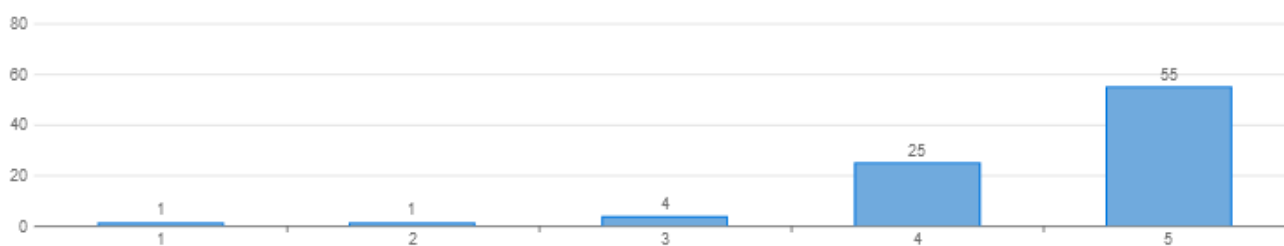
86 réponse(s)



Questions et réponses relatives au domaine 3 : Les acteurs et le fonctionnement de l'école

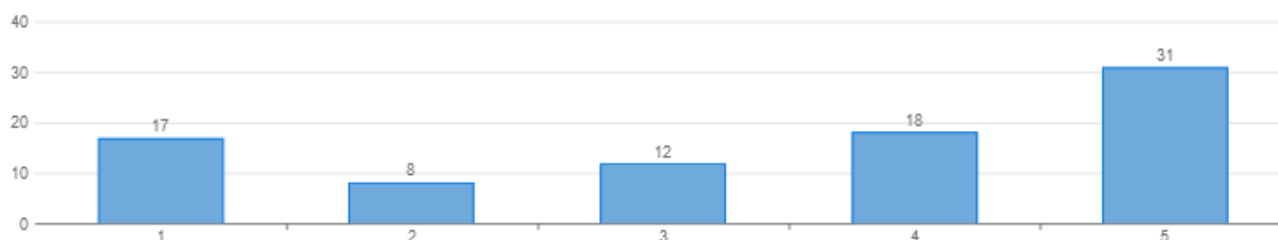
3A. Je suis bien accueilli à l'école (affichages, écoute, organisation...).

86 réponse(s)



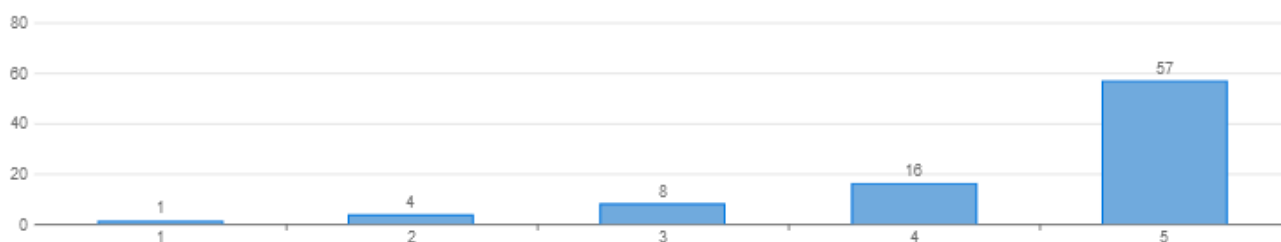
3B. Je connais mes représentants au sein de l'école (parents élus).

86 réponse(s)



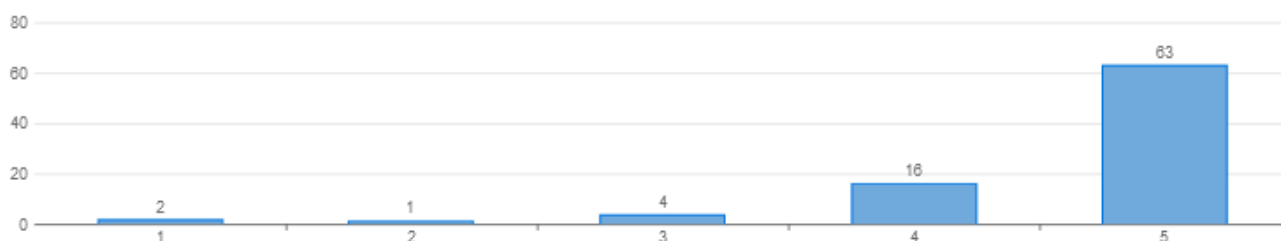
3C. Je sais à qui m'adresser en cas de besoin.

86 réponse(s)



3D. Je peux rencontrer facilement les professeurs ou le directeur.

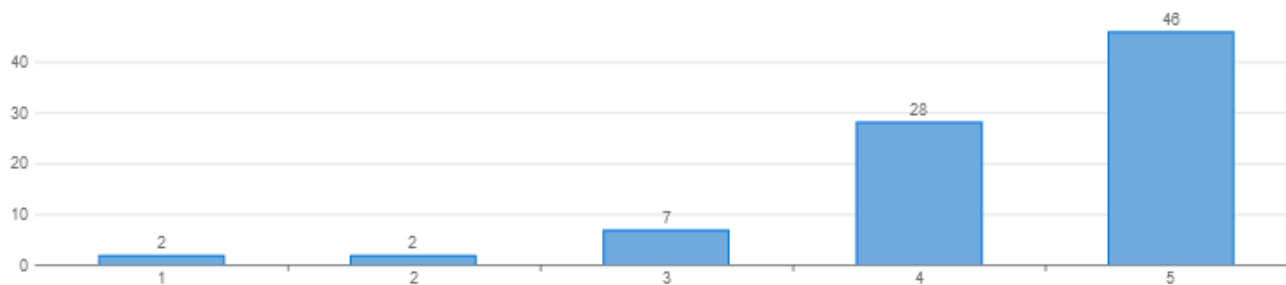
86 réponse(s)



Questions et réponses relatives au domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

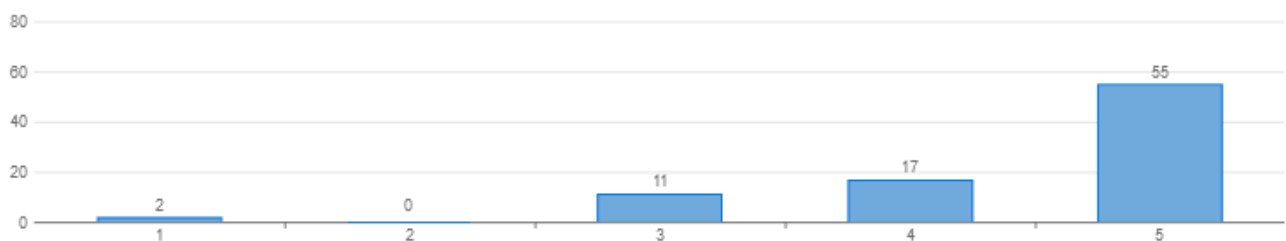
4A. Je suis informé des différents projets menés par l'école.

85 réponse(s)



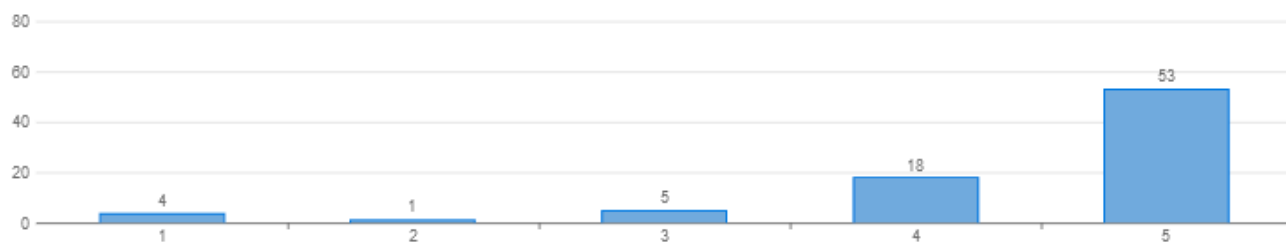
4C. Je consulte le blog de l'école.

85 réponse(s)



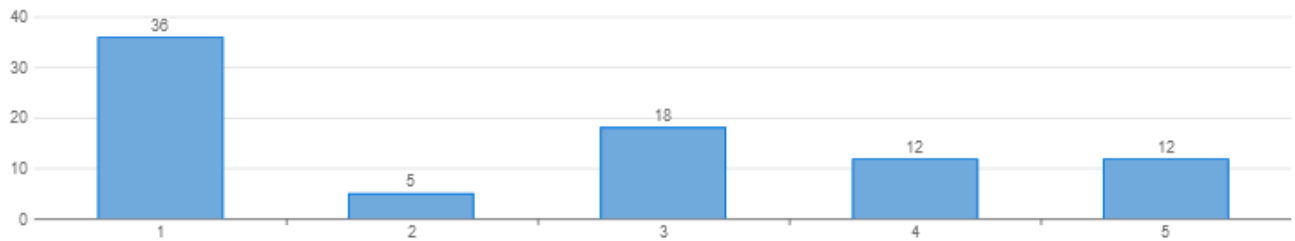
4D. S'il existe, je consulte le blog de la classe.

81 réponse(s)



4E. Je fréquente le lieu accueil-parents.

83 réponse(s)



4E. Si non, pourquoi ?

25 réponse(s)

- Je connais pas
- Je travaille sur ces horaires
- Pas utile pour moi
- Non pas le temps
- (x2) Manque de temps
- manque de temps
- Travail
- SUR MES HEURES DE TRAVAIL
- Pas besoin
- les horaires ne sont pas compatibles avec mon travail
- (x4) Pas le temps
- Pas besoin d'eux
- Je travail
- Pas le temps car bébé en bas âge mais bientôt oui j'essayerai
- emploi du temps déjà très chargé
- Pas le besoin
- Pas le temps
- ne ressent pas le besoin.
- Je suis trop pudique
- Je n'en vois pas l'utilité
- Les horaires ne correspondent pas à mes disponibilités

- La fonction du LAP a été explicitée en début de réunion par l'intervenante en personne.
- Mme LACLAUTRE souligne que l'horaire est « un faux problème » car ceux qui viennent le matin ne viendront pas le soir et inversement. Toutefois, il arrive que des personnes soient intéressées par une thématique du café trottoir, mais n'aient pas la disponibilité pour venir ; et de la même manière pour les soirées à thème, car les sujets abordés sont toujours différents.

4F. J'ai déjà participé au forum de l'école.

82 réponse(s)



■ Oui 51% (42)

■ Non 49% (40)

4F. Si non, pourquoi ?

14 réponse(s)

Manque de disponibilité

Horaires qui ne me conviennent pas

Pas aux bons horaires

manque de temps

Pas le temps

Pas besoin

je ne parle pas bien le français

Manque de respect, tout le monde dans cette école parle en langue étrangère

Pas compatible avec mes horaires de travail

Enfant malade

Deja renseignee

Manque de temps

Je ne savais pas qu'il y en avait un

problème d'horaire

• A la fin du questionnaire, les parents étaient invités à proposer des suggestions, qui se sont avérées plutôt être des questions :

– Communication école-famille

• Mme GROSSETETE rappelle que chaque parent peut solliciter un rendez-vous avec l'enseignant de son enfant dès qu'il en ressent le besoin. Aussi, le rôle des parents est de se saisir des informations diffusées (cahier de liaison, sms, mails, blog d'école). De plus, l'utilisation de blogs et la manière de les alimenter est propre à chaque professeur.

• Certaines actions se déroulent pendant le temps scolaire et il est compliqué pour les familles d'y participer. C'est le cas des projets qui ne peuvent avoir lieu à un autre moment : LAP, sorties scolaires, portes ouvertes de la Semaine de la Maternelle... Les rendez-vous et réunions parent-professeur ont lieu en dehors du temps scolaire, c'est à dire en dehors du temps réglementé de travail pour les enseignants, et donc soumis aux contraintes de chacun. Enfin, il est difficilement imaginable de proposer ces temps de rencontre après qu'une majorité de salariés aient quitté leur travail (par exemple à 19h).

– Fonctionnement général de l'école

• Les classes à double-niveaux relèvent des choix pédagogiques de l'équipe enseignante. Aucun enfant ne « perd son temps », ni les plus jeunes qui peuvent gagner en autonomie, ni les plus âgés qui peuvent bénéficier de temps en classe à effectif réduit (pendant la sieste des plus jeunes par exemple)

• Les horaires d'ouverture de porte sont toujours décalés de 10 minutes en France, entre école maternelle et école élémentaire. Ceci pour permettre aux familles d'avoir le temps d'aller

chercher une fratrie scolarisée sur les deux écoles. Les élèves de l'école élémentaire terminent à 11h50 et 15h50. Mme GROSSETETE invite les familles qui le voudraient à s'adresser à sa collègue Mme THEVENET en cas de question sur ce point.

- Les poussettes, chariots, trottinettes ne doivent pas être laissés dans le hall. Cette question a été décidée en conseil d'école pour des raisons de sécurité : circulation dans le hall et plan Vigipirate. La directrice rappelle que les bébés ne doivent pas être laissés seuls sur le trottoir devant l'école et qu'il n'appartient pas au personnel de l'école de les surveiller.

– Péri-scolaire

- Les demi-pensionnaires étant sous la responsabilité de l'Éducation Nationale jusqu'à 11h50, ils doivent rester avec leur enseignant et sont donc présents en classe au moment du départ des élèves qui mangent à la maison.

- Concernant les conditions d'accueil à la cantine, M. HAMADACHE, qui est présent 1 jour/2 à l'école, observe une bienveillance des ATSEM.

Mme BENIE dit que les retours formulés sur les questionnaires peuvent être ceux des enfants.

Mme FLAVIGNE souligne que c'est le ressenti des enfants : c'est un moment anxiogène.

Concernant le bruit, Anne, ATSEM arrivée en janvier sur l'école, précise que le restaurant scolaire est plutôt calme par rapport à d'autres écoles de la ville.

M. VINCE note que les locaux sont bien isolés et propose d'inviter des parents à assister à un moment de repas.

Mme GROSSETETE ajoute que les enseignants, grâce à la mairie, ont pu cette année partager des temps de repas avec les élèves de leur classe. Les enfants se tiennent bien à table, ils sont calmes et font l'effort de goûter.

Anne précise que le mobilier est adapté. Quant à leur attitude, elles sont dans la bienveillance notamment lorsque c'est parfois compliqué pour l'enfant de goûter ce qui est servi.

Mme ARGENTIERI note que les parents posent souvent des questions à l'enseignant et à l'ATSEM de la classe afin de savoir comment se passe le repas, et si l'enfant mange bien. Car les enfants pour qui les repas sont compliqués à l'école, sont souvent ceux pour qui les repas sont compliqués à la maison aussi.

- Concernant le goûter du péri-scolaire, Mme FLAVIGNE rapporte que les remarques qui sont formulées concernent le rapport aux temps du goûter : les enfants doivent manger « vite ».

– Ville

- Concernant la sécurité aux abords de l'école, M. VINCE signale que beaucoup de travaux de voirie ont été fait depuis trois ans autour de l'école. Dans les moyens mis en place pour la sécurité, on note notamment un peu plus de présence municipale aux abords de l'école, et le redéploiement de la surveillance de proximité (présence d'une équipe au moins une fois par semaine tous les 15 jours auprès des écoles).

Les parents élus soulignent la présence d'une personne depuis une dizaine jours au passage piétons. M. VINCE précise que cette personne dépend de BUERS Services et qu'elle est présente aux passages piétons pour aider les enfants à traverser.

- Concernant la proximité de l'école avec le périphérique et la pollution de l'air, M.

VINCE explique que toute la métropole est en rouge concernant la pollution de l'air. La pollution aux particules fines est en diminution depuis 2015 suite à la baisse du nombre des véhicules diesel. Pour l'école Jules Guesde, les relevés sont un peu moins bons sur les oxydes d'azote à cause de la proximité avec le boulevard périphérique. L'école est au-delà des seuils. Toutefois ce n'est pas parce que le périphérique est proche que c'est plus important. C'est également un couloir de vent. M. VINCE invite à un travail de sensibilisation à la pollution de l'air auprès des enfants pour permettre aux enfants d'avoir une sensibilité sur ces sujets.

3. Projets pédagogiques en cours

3.1 Point financier

- Mme MABIALA prend la parole, pour notamment répondre à une interrogation remontée par les parents délégués : plusieurs parents ont demandé ce qui était fait avec l'argent récolté lors des ventes.

- La cotisation / enfant est de 25€ mais les dépenses / enfant s'élèvent à environ 44€.

Elles comprennent :

- 1,30€ d'adhésion OCCE
 - 0,80€ de livre « Lire c'est partir » (cadeau de Noël)
 - 22€ pour Touroparc (transport et entrée)
 - 1€ de gros lot pour la kermesse
 - 3,50€ de spectacle au Tonkin
 - 0,80€ pour la Gazette
 - 7,60 pour deux séances de cinéma
 - 7,13€ financés par tous pour la sortie à la ferme des GS ; la sortie des TPS PS et MS étant financée par la mairie dans le cadre des actions pédagogiques annuelles.
- Les dépenses sont donc plus importantes que les cotisations demandées et il faut donc trouver des moyens pour alimenter la coopérative scolaire. Les différentes ventes organisées servent à cela.
 - La différence entre les 25€ demandés et les 44€ dépensés par enfant, provient des bénéfices engendrés par les diverses actions financières menées par l'équipe et les parents élus :
 - ventes « sucré salé » : 730€ (dont 400€ espérés pour les 2ème et 3ème sessions)
 - 400€ pour les marchés (dont 200€ espérés pour le marché de printemps)
 - 700€ pour la kermesse
 - 700€ pour la vente des photos de classe
 - 220€ pour les objets personnalisés
 - Enfin, on ne termine jamais l'année scolaire avec les comptes à 0€ compte tenu des dépenses à faire à la rentrée et notamment cette année, il restait de l'argent de l'an dernier.

3.2 Explications des projets

- Dans le cadre de l'appel à projets « Notre école faisons la ensemble », l'équipe a rédigé deux demandes. C'est une démarche volontaire des équipes, destinée à permettre à chaque école d'identifier des solutions qui correspondent à sa situation pour améliorer la réussite de ses élèves. Pour notre école :
 - Favoriser et valoriser la prise de parole, et améliorer la communication orale (syntaxe et lexique) : demande de financement pour 10 conteuses et accessoires (891€)
 - Prévenir les attitudes discriminatoires et se dépenser dans le respect de soi et des autres : demande de financement pour des jeux de cour (2260€)
- Comme depuis deux ans, une semaine de sensibilisation à la sécurité a été organisée sur le groupe scolaire. Tous les exercices ont eu lieu la semaine dernière :
 - Mardi 28/02 après-midi, exercice d'évacuation incendie. Tout le monde est sorti dans la cour comme si l'école était en feu.
 - Mercredi 01/03 matin, exercice PPMS risques majeurs : tout le monde s'est caché sous les tables (simulation d'un séisme).
 - Vendredi 03/03 matin, exercice PPMS attentat-intrusion. Les élèves ont joué au roi du silence en se cachant dans un recoin de la classe.

Tous les exercices se sont déroulés dans le calme.

Les élèves ont eu de bonnes réactions et ont suivi les consignes données.

- Les classes ont travaillé en période 3 à la création d'un article pour le journal de l'école. Le numéro 6 de La P'tite Gazette de l'école est en cours de distribution (1 par famille).
- Cette période, les classes réaliseront des objets à vendre lors du marché de printemps, qui aura lieu le mardi 28 mars.
- Et les élèves réaliseront aussi des compositions qui seront exposées pour La Grande Lessive le jeudi 23 mars. Le thème est cette année : " Ma cabane et-est la tienne". Les parents élus, en lien avec les Mini-Mixes, organiseront un jeu autour de cette exposition, avec des lots à gagner.
- La directrice informe que la venue du photographe est fixée aux 4 et 5 avril. Cette année pour la 1ère fois, des photos de fratries inter-école ont été organisées.

Le photographe était à l'école élémentaire en octobre et en en réalisé une partie. Ont été photographiés ce jour-là les élèves de maternelle des classes de GS, MS3 et MS10 qui ont des frères ou sœurs à l'école élémentaire.

Cette fois, seront photographiés toutes les classes, tous les élèves de maternelle, les fratries de l'école maternelle et les fratries inter-école avec les élèves de TPS, PS et MS1.

Mme GROSSETETE espère que les bénéfices seront à la hauteur de l'ampleur de l'organisation prévue.

- Le carnaval aura lieu mercredi 17 mai. Les familles sont invitées à y assister. Toutes les classes défilent autour du stade Mokrane, dans des costumes prévus par les familles. Les enfants qui n'auraient pas de costume, pourront, s'ils le souhaitent, se faire un peu maquiller en classe avant le défilé. Quelques déguisements peuvent aussi être prêtés par l'école.

La création de costumes par les élèves en classe sera à l'étude l'an prochain.

- Une représentation de chorale sera proposée aux familles mercredi 5 juillet. En effet, après avoir suivi une formation spécifique, l'équipe a décidé d'annuler les chants présentés lors de la kermesse.

La chorale est un apprentissage spécifique qui demande un temps fort propre.

- Les Semaines de la Maternelle se terminent demain. Elles ont connu une baisse d'intérêt cette année.

L'équipe s'est étonnée du peu de parents inscrits dans la grande majorité des classes. Cela correspond à la tendance actuelle du manque d'accompagnateurs pour les sorties scolaires, que beaucoup d'enseignants rencontrent.

Mme GROSSETETE demande aux parents délégués de relayer une bonne communication sur ces sujets, car le lien école/famille est une priorité du projet d'école.

- Mme JULLIEN explique les interventions des étudiants infirmiers à venir.

- Depuis deux ans maintenant, toutes les classes accueillent des étudiants infirmiers de l'école Rockefeller. Dans leur cursus universitaire, ces étudiants doivent réaliser un service sanitaire auprès d'élèves. Ils doivent donc construire un projet à mener dans une classe.

- Notre école est divisée en trois groupes d'accueil :C

- La classe de TPS avec les deux classes de PS
- La classe de PS-MS avec les deux classes de MS
- Les 4 classes de GS

- Lors d'une première rencontre, les enseignants ont répondu aux questions des étudiants : effectifs, niveau, temps de concentration, organisation de la matinée. Les enseignants ont aiguillé le travail en fonction de leur classe. Par exemple, les étudiants devaient proposer un questionnaire aux élèves ce qui est compliqué à mettre en place pour les TPS-PS.

- A la fin, le thème du projet est coconstruit entre les enseignants des classes d'accueil et les étudiants :

- Les classes de TPS et PS auront une intervention sur la découverte des fruits et légumes, des féculents et des odeurs.
- Les classes de PS-MS et MS auront une intervention sur l'alimentation et plus particulièrement sur les fruits et les légumes.
- Les classes de GS auront une intervention sur le sommeil, les écrans et le petit-déjeuner.

- Les étudiants ont ensuite eu un temps de préparation. En fonction des groupes, des échanges avec les enseignants ont eu lieu pour modifier ou rectifier les ateliers qui seront proposés.

- Tous les étudiants interviendront sur l'école la semaine du 13 au 17 mars. Les temps d'ateliers varient en fonction des groupes : un créneau de 45 minutes pour la majorité des classes ; la matinée complète et l'après-midi avec les élèves réveillés pour les TPS-PS.

- La reconduction de l'accueil des étudiants infirmiers pour l'année prochaine est à discuter en équipe car des soucis de communication et de manque d'implication a été ressenti cette année.

- Mme FABRE évoque le projet en cours avec Ebulliscience.

- L'école bénéficie de ce projet qui est financé par la ville dans le cadre de la Cité Éducative.

- Ebulliscience est une association qui a pour objectif de développer l'accès à la culture scientifique. Les expériences servent de support ludo-pédagogiques qui privilégient une démarche d'investigation, de recherche interactive, où les enfants mobilisent leur capacité d'observation, de réflexion et de raisonnement, pour les valider ensuite par l'expérimentation.

- L'originalité du concept repose sur la mise en place d'une classe de sciences mobile, et sur la présence d'un médiateur scientifique spécialement formé par l'association. Flore en ce qui concerne l'école.

- Ce projet réunit l'ensemble du groupe scolaire (maternelle, élémentaire et périscolaire) et se compose de trois phases.

- Il est établi sur trois ans avec l'objectif que les équipes de professionnels de l'école deviennent autonomes dans l'utilisation de la salle mobile :

- 1er temps : phase d'ingénierie et de formation (année scolaire 2022-2023)

Ce temps correspond à un temps de concertation et de co-construction entre le personnel de chaque groupe scolaire et Ebulliscience afin de définir un cahier des charges qui correspond aux besoins, aux contraintes mais aussi aux possibilités de chaque établissement.

Les équipes ont eu un temps de formation dispensé par Ebulliscience.

Puis un kit de découverte d'expériences a circulé dans les classes.

Et maintenant l'animatrice intervient sur deux séances de 45 minutes par classe sur un thème choisi préalablement.

- 2ème temps : phase d'accompagnement (année scolaire 2023-2024)

Mise en place de l'action telle qu'elle aura été défini dans la phase précédente l'idée étant de proposer un suivi appuyé avec une présence chaque semaine sur le groupe scolaire. Mise en action de la salle mobile de découverte scientifique et animation scientifique

- 3ème temps : phase de mise en autonomie (année scolaire 2023-2024)

L'idée est d'espacer diminuer la présence d'ébullition dans l'établissement scolaire et d'adapter les interventions afin d'atteindre la mise en autonomie des équipes.

• Parmi les thèmes abordés en maternelle on retrouve : découvertes scientifiques, vivant et environnement, chimie et matières, lumière couleurs et ombres.

• Mme ARGENTIERI explique ce qu'est le projet « Une conteuse au château » à destination des classes de TPS, PS et MS, avec la conteuse Marie-Laure MILLET.

• Les classes travailleront avec elle sur la thématique du voyage qui est le thème de l'année de l'école. C'est un temps fort autour du conte et de l'oralité.

• Le travail aura lieu entre le 25/04 et le 25/05 et se terminera par une grande fête du conte au château de Chamagnieu fin mai.

• Pour amorcer ce projet Mme MILLET viendra jouer un de ses spectacles devant les élèves concernés par le projet le 25/04. Elle travaillera ensuite dans les classes jusqu'au 25/05, temps fort de clôture du projet.

• Mme MAESO prend la parole pour parler du projet de Kamishibai des GS.

• Kamishibai désigne un genre narratif japonais. Il se présente sous forme de petit théâtre que l'on pose sur une table (un butai : panneau central avec deux volets en bois), et sur lequel défilent des illustrations, à la base desquelles des comédiens racontent une histoire.

• Le projet, financé par la ville dans le cadre des APA et en lien avec la MJC de Villeurbanne, concerne les quatre unités de GS et est porté par la compagnie Coco l'Ipomée.

• Pour se familiariser avec l'objet, les élèves ont assisté à un petit spectacle à l'école proposé par la compagnie au mois de janvier dernier.

• De leur côté, les enseignantes concernées ont pu échanger avec la conteuse pour élaborer, concevoir, imaginer leurs histoires.

• Cette rencontre a été suivie d'une intervention en classe : un atelier d'écriture que les enseignantes poursuivent actuellement avec les élèves avant la mise en images pour donner lieu à un story-board.

• Une nouvelle intervention de la compagnie est prévue ce mois de mars pour finaliser le travail puis en mai pour la mise en voix de l'histoire. Les planches terminées seront envoyées à la compagnie qui les imprimera pour donner lieu à une restitution entre classes.

• Mme MULLER prend la parole pour informer que les Grands vont aller à la piscine.

• Du 12 au 23 juin, tous ces élèves se rendront au centre nautique Étienne Gagnaire à Vaulx-en-Velin pour un stage massé de natation.

• Les séances auront lieu tous les matins de 9h50 à 10h35 dans l'eau, donc de manière plus générale de 9h à 11h15 environ.

• Le déplacement se fera en car et les élèves effectueront un travail préparatoire en classe avant d'y aller (présentation de la piscine, que mettre dans le sac...).

• Mme MULLER explique aussi le projet « Agir pour les maths », notamment suite aux questions relayées par les parents élus :

- est-ce que chaque élève sera doté d'une tablette ou est-ce à tour de rôle ?
- est-ce que l'enseignant continue les enseignements « classiques » de mathématiques en plus de l'utilisation de la tablette ?

• Ce projet vise à enseigner avec une application pour favoriser la construction du nombre en Grande section.

- Les enseignants de GS ont suivi une formation de 3h pour maîtriser l'outil. 32 tablettes élève et 4 tablettes enseignant ont été prêtées à l'école, soit 7 tablettes élève par unité de GS.
- Un pré-test sur les connaissances des élèves a eu lieu avant le début de l'intervention (semaine du 27 février au 3 mars). Puis les interventions se dérouleront dans les classes sur 10 semaines (6 mars – 26 mai) à raison de 3 séances de 30 minutes par semaine, avec une séance de remédiation pour revoir les difficultés de la semaine, manipuler sur les activités de la semaine ou anticiper les difficultés possibles qui arrivent.
- La tablette enseignant permet le suivi des élèves de la classe pour voir où chaque élève en est.
- Une tablette est utilisée dans les faits par deux élèves de la même classe, qui feront l'atelier à deux moments différents.
- Chaque élève a un compte et il reprend là où il s'est arrêté à la séance précédente
- Le projet propre 31 exercices différents autour de la construction du nombre : comparer des quantités, tracer les chiffres, dénombrer (il y en a 1,2,3...)
- L'avantage est de pouvoir individualiser et Répéter les apprentissages : chacun commence à son niveau et avance à son rythme. Si un élève rencontre une difficulté, il ne reste pas bloqué et l'application fera revenir l'élève sur sa difficulté à la séance prochaine.
- Il faut voir cette expérimentation comme un soutien à l'enseignement des mathématiques et non comme une substitution.
- De plus, de nombreuses compétences de différents domaines ne sont pas concernées par cette application comme les grandeurs et mesures (masses, longueurs, contenances...) ou l'espace et la géométrie (formes planes, solides...) donc les enseignantes continuent l'apprentissage des mathématiques sans les tablettes.
- Mme MULLER souligne que les élèves ont très bien compris que ce n'est pas un jeu. Toutes les enseignantes constatent lors de ces séances une ambiance de classe très calme.

4. Point parents délégués

- Un groupe de travail a été mis en place pour l'organisation de la kermesse. Elle aura lieu mercredi 28/06.
- Comme l'an dernier, les spectacles auront lieu dans la cour de l'école maternelle pendant le temps scolaire, puis la fête aura lieu sur le stade derrière l'école de 11h50 à 14h30 environ. Les stands fermeront au moment du tirage de la tombola, à 14h.
- Mme GROSSETETE informe qu'elle a d'ores et déjà réalisé toutes les démarches administratives : demande d'occupation des locaux, prêt de matériel (scène, sono)... Elle espère avoir des réponses plus tôt que l'an dernier (veille de l'événement).
- Les modalités sont identiques à la fête de juin dernier :
 - Après les spectacles, les élèves seront à récupérer normalement dans les classes, avec l'ouverture habituelle de 11h40 à 11h50. Ces familles et les élèves de l'école auront directement accès à la fête.
 - Les familles devront communiquer au préalable la liste de leurs invités qui arriveraient après 11h50. Un tampon sera apposé sur la main de tous les adultes entrant dans l'école.
- De nombreux lots ont déjà été récupérés et le démarchage continue. L'école a acheté les gros lots à Décathlon : vélo et trottinettes.
- Un château gonflable plus grand que celui de l'an dernier a été réservé. Des jeux grand format seront également empruntés à la ludothèque Galopins Galipette.
- La buvette sera mise en œuvre cette année en tenant compte des remarques de l'année dernière :
 - Un même vendeur s'occupera d'une famille du début à la fin
 - Les tables seront éloignées de la file d'attente pour des raisons d'hygiène
 - Une ou plusieurs personnes seront dévolues au réapprovisionnement des tables
 - La file d'attente sera gérée par une personne
- Mme GROSSETETE laisse la parole aux parents délégués.
- La prochaine vente sucré/salé aura lieu mercredi 15/03.
- Mme BENIE indique que la première vente a eu pas mal de succès ; les parents étaient investis, notamment avec beaucoup de plats préparés par les familles des classes invitées à le faire.
- Un nouveau groupe de classes sera sollicité pour la prochaine vente.
- Une 3^{ème} vente aura lieu en mai.

- Le projet « Dessindecole » a rapporté 222€ de bénéfices à la coopérative scolaire. 182 dessins ont été collectés et il y a eu 51 commandes. Pour chacune, 2€ étaient reversés à la coopérative scolaire, quel que soit l'objet commandé. Les réalisations ont été très appréciées des familles.
- Mme BENIE précise que le site était très facile d'utilisation
- Les parents élus ont aidé des familles pour concrétiser leur achat.
- C'est une belle réussite, avec un investissement scolaire limité, seulement un dessin à faire en classe.
- Pour la future brocante, les collectes de dons continuent quelques vendredis matins.
- Les parents élus souhaitent participer à la brocante de Montchat dimanche 21 mai (weekend de l'Ascension) mais s'interrogent : y aura-t-il assez de parents élus volontaires pour tenir le stand ?
- La directrice informe qu'il est possible de faire appel à des parents non délégués et à l'équipe enseignante.
- M. VINCE et Mme GAUTHIER informent que les parents délégués de l'école Berthelot organisent une brocante chaque année sur le parking de la gare de Villeurbanne ; la vente pourrait avoir lieu à cette occasion.

5. Point ville

- La campagne des inscriptions a débuté en mairie :
 - Pour les nouveaux élèves, les inscriptions se font en mairie du 6 mars au 2 mai 2023. Mme GROSSETETE commencera les admissions au printemps.
 - Les familles d'élèves de GS seront reçues par la directrice de l'école élémentaire au mois d'avril.
 - Les demandes de dérogation doivent se faire avant le 2 mai.

Toutes les informations sont sur le blog.

- Mme GROSSETETE rappelle que Villeurbanne passera à 4 jours à la rentrée. Les horaires seront les suivants : 8h30/11h50 le matin, et 14h/16h40 l'après-midi. Soit, avec l'ouverture nationale 10 minutes avant en maternelle :

- accueil de 8h20 à 8h30 (inchangé)
- départ de 11h40 à 11h50 (inchangé)
- accueil de 13h50 à 14h (inchangé)
- départ de 16h30 à 16h40
- Les horaires du périscolaire seront :
 - accueil du matin de 7h30 à 8h20, avec une arrivée possible à 8h (inchangé)
 - restauration scolaire de 11h50 à 13h50 (inchangé)
 - accueil du soir de 16h40 à 18h, avec un départ possible à 17h30
- La directrice interroge M. VINCE et M. HAMADACHE sur l'offre périscolaire, notamment les mercredis.

- M. VINCE fait part de la récente finalisation du document sur l'organisation des nouveaux rythmes qui sera voté au Conseil municipal début avril :

- Temps d'aide au travail personnel : le soir, à l'attention des élèves de l'élémentaire
- Changement de l'ensemble des activités proposées avec pour enjeu que les familles s'emparent du temps du mercredi. Les partenaires sont de grandes structures telles que : USEP, Ebulliscience....
- L'année 2023-2024 sera une année test, surtout avec l'offre périscolaire du mercredi matin.
- Le mercredi matin, il y aura donc deux dispositifs dans les écoles : le périscolaire et le centre social.
- Mme GROSSETETE fait part de son inquiétude quant à l'occupation des locaux le mercredi.

- M. VINCE apporte des précisions sur la tarification avec l'abandon de l'effet de seuil. Une tarification plus sociale va être mise en place. Toutes les familles doivent renseigner leur coefficient familial pour bénéficier de ce nouveau tarif.

- Mme GROSSETETE informe que le mobilier des classes de Grande Section est enfin presque complet. Les pieds des bibliothèques bancales ont été déplacés. Les meubles défectueux ont été remplacés. Il manque encore un meuble et des roulettes à plusieurs meubles. Mme GROSSETETE a fait un mail au responsable, avec photos des meubles en attente, en espérant que les choses soient bientôt finalisées.

- Concernant les travaux, la direction de l'Éducation a envoyé à la directrice un tableau de recensement tenant compte du vote du budget primitif 2023 lors du conseil municipal de décembre 2022.

Il indique l'ensemble des travaux identifiés et des opérations retenues qui seront réalisées au titre de l'exercice 2023.

Mme GROSSETETE doit faire remonter via ce tableau les éventuelles remarques concernant les opérations recensées et non prises en compte et les nouvelles demandes de travaux au plus tard le vendredi 7 avril 2023.

6. Questions inscrites à l'ordre du jour

- Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 13 juin 2023 à 17h15.